

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE A PATTES JAUNES

Une mobilisation communale à Mittelhausbergen

Face à la progression du frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina*), espèce exotique invasive représentant une menace sérieuse pour les abeilles et la biodiversité locale, la commune de Mittelhausbergen met en œuvre un dispositif coordonné de surveillance et de lutte.

Cette action est conduite avec l'accompagnement du syndicat de la fédération des apiculteurs et repose sur une organisation structurée, adaptée au cycle biologique du frelon.

Un dispositif organisé en quatre phases

1. Mars à mai – Mise en place du piégeage de printemps

- Élaborer un plan de positionnement des pièges sur les zones identifiées (A, D, E, F, G, H et K),
- Mettre à disposition des pièges financés par le budget communal,
- Assurer la formation et l'accompagnement des volontaires,
- Recenser précisément les implantations.

Objectif : Limiter la fondation de nouveaux nids en capturant les reines fondatrices.

2. Avril à juillet – Surveillance et destruction des nids primaires

- Recenser les signalements,
- Organiser les interventions avec le binôme de référents apiculteur et communal.

3. Mai à novembre – Destruction des nids secondaires

- Recenser les nids identifiés pour positionner les pièges en mars,
- Mettre à disposition une liste d'entreprises spécialisées validées,
- Participer financièrement aux opérations de destruction.

4. Décembre à mars – Phase d'observation

- Recenser les nids secondaires pour positionner les pièges en mars,
- Assurer le suivi durant la période d'hivernation (la destruction n'étant plus recommandée).

Le rôle des volontaires « piègeurs-sentinelles »

La commune lance un appel aux habitants souhaitant s'engager dans ce dispositif.

Leur mission consiste à :

- S'inscrire sur la plateforme dédiée (lefrelon.com) ;
- Installer le piège fourni par la commune ;
- Renouveler l'appât chaque semaine ;
- Transmettre régulièrement les observations ;
- Signaler d'éventuels nids ;
- Relayer l'information auprès des riverains.

Aucune intervention à risque ne sera demandée. Les volontaires bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement adapté.

L'ensemble du dispositif s'appuie sur un référent apiculteur et un référent mairie, garantissant un encadrement technique et organisationnel tout au long de l'opération.

Une responsabilité collective

La lutte contre le frelon asiatique constitue un enjeu environnemental majeur. Protéger nos abeilles, préserver la pollinisation et maintenir les équilibres écologiques locaux sont des responsabilités qui nous concernent tous.

À Mittelhausbergen, nous faisons le choix d'une action organisée, responsable et collective. Je sais pouvoir compter sur l'engagement et le sens civique des habitants pour faire de cette mobilisation une réussite.

Informations et inscriptions

Les habitants des zones concernées sont invités à contacter la mairie afin de rejoindre le dispositif.

Alexandre LORENTZ

Maire de Mittelhausbergen

